

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

# PROJET DE PLAN CLIMAT PAYS BASQUE

**La Communauté d'Agglomération Pays Basque engage la procédure réglementaire de consultation du public du 21 septembre au 21 octobre sur le projet de Plan Climat Pays Basque.**

Le Plan Climat Air Energie Territorial est un outil d'animation, de coordination et de programmation de la transition énergétique et écologique à l'échelle d'un territoire ; il répond aux objectifs suivants :

- Adaptation au changement climatique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Réduction des émissions de polluants atmosphériques
- Réduction des consommations d'énergie

À ce titre, le Plan Climat s'adresse à l'ensemble des acteurs du territoire, des élus aux usagers, des entreprises aux associations, tout en couvrant les différentes composantes de notre quotidien : mobilité, habitat, alimentation, déchets, activités économiques, etc.

Dans la continuité de la dynamique de concertation et en application de l'article L.123-19 du code de l'environnement, une procédure de consultation publique électronique est organisée :

**du lundi 21 septembre au lundi 21 octobre  
sur la plateforme [www.climataction-paysbasque.fr](http://www.climataction-paysbasque.fr)**

L'ensemble des documents sont consultables et téléchargeables, dans l'onglet "Le Plan Climat > Documents".

Pour formuler vos observations et vos propositions rendez-vous sur l'onglet "Contribuer > Contributions libres".

*NB : en cas d'incapacité de consultation par voie électronique, merci de contacter la Direction Transition Ecologique et Energétique & Agglomération Citoyenne au 05.59.57.89.53 pour une consultation sur rendez-vous.*

L'intégralité des observations et des propositions sera rendue publique. À l'issue de la période de consultation réglementaire une synthèse des propositions et des observations sera réalisée et partagée avec les élus de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.